

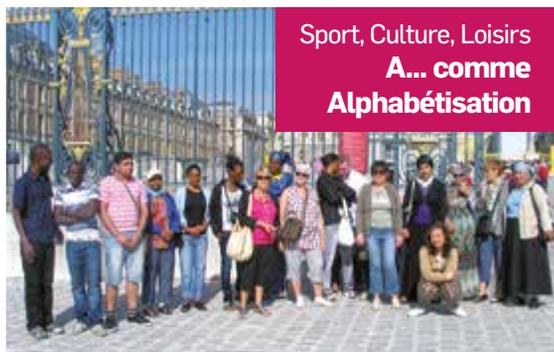
# Qualité de vie des Seniors : Une priorité pour la ville



Fiscalité  
**Baisse des impôts  
communaux**



Sport, Culture, Loisirs  
**A... comme  
Alphabétisation**



Travaux  
**Le parking du Village  
fait peau neuve**





# “ Dossier

Seniors

p16

## Accompagner et valoriser la qualité de vie des seniors

Du côté des jeunes  
**19 jeunes diplômés récompensés** p15



p6 En ville  
**14<sup>e</sup> Journée de Recrutement : des rencontres en direct**

- p4 En Ville **L'interview du Maire**
- p7 **Fiscalité : La Ville baisse ses impôts**
- p8 **Déchets ménagers : Des bacs à roulette en 2017**
- p11 **Vos prochains rendez-vous et sorties**
- p12 **Travaux : Réalisations et projets**
- p20 Jeunesse & Compagnie **Les TAP à l'école séduisent les plus jeunes**
- p22 Passions et talents d'ici **Portrait d'un poète passionné**
- p25 Sport, Culture, Loisirs **Gym Douce Santé : Le bien-être à la clé**
- p28 Telex **Les infos en bref**



p10 En ville  
**Illuminations de Noël : C'est parti !**

Vu à Coignières  
**Focus en images** p26



# éditorial



Madame, Monsieur,

## **Notre Ville, inscrite dans un projet de territoire**

L'année qui s'achève sera marquée du sceau de la transition pour Coignières, qui a rejoint la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un projet de territoire se dessine : il engage l'avenir de notre Ville et modifie le fonctionnement de certains de nos services publics.

Pour l'heure, un travail collaboratif est mené avec les maires et les élus des onze villes, afin de bâtir un bassin de vie transversal, attractif et solidaire, dans une dynamique partenariale.

Si nous souhaitons bien naturellement que Coignières participe activement au rayonnement de ce nouveau territoire, nous demeurons vigilants au maintien et au développement du bien-vivre ensemble qui constitue l'âme de notre commune.

C'est pourquoi, dans cet esprit, nous poursuivons notre programme de revitalisation de nos voiries et des équipements publics, avec la rénovation du parking du centre commercial du Village, le ravalement de notre RPA ou encore les réfections à venir du gymnase du Moulin à Vent et de notre Salle des Mariages en mairie.

## **Accompagner et contribuer à la qualité de vie des seniors**

Autre sujet d'actualité : l'allongement de la durée de vie de nos résidents. Véritable enjeu pour notre ville, nous avons mis en place une politique publique multiforme, évolutive et projetée dans le temps, destinée à répondre à la grande diversité des situations individuelles.

Le bel âge est en effet une période propice à l'épanouissement.

Les retraités ont des projets, des aspirations et suffisamment de temps pour les réaliser. Certains de nos doyens sont aussi plus vulnérables et connaissent des périodes de fragilité liées à la perte d'autonomie ou à l'isolement.

Ce numéro vous présente les mesures phares qui sont déclinées au service de la qualité de vie de nos aînés.

## **Une nouvelle année porteuse de projets**

Enfin, l'année 2017 qui s'ouvre à nous sera porteuse de projets majeurs : La transformation de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) préfigurera notre vision de la Ville à l'horizon 2030.

Très attendue sur la Ville, la création d'une police municipale de proximité verra le jour au printemps prochain, pour assurer une mission d'écoute, de prévention et de sécurité auprès de nos concitoyens, confortée par le renforcement de notre vidéoprotection.

Voilà, Coignières continue d'avancer, avec la volonté d'inscrire notre Ville dans un horizon de développement et de réussite.

Très sincèrement,

*Bien à vous,*

Votre Maire,  
**Jean-Pierre Sevestre**

# Intercommunalité 4 questions à Jean-Pierre Sevestre

**Il y a un an, la Ville de Coignières intégrait la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), dans le cadre de la réforme territoriale imposée par le Gouvernement. Retour sur une année de concertation et de coconstruction autour d'un territoire qui regroupe 12 villes. Le Maire Jean-Pierre Sevestre, vice-président de SQY en charge du sport, nous éclaire sur ses attentes et son action au sein de cette assemblée.**

© Photothèque Casqy / S. Joubert

## Quelles sont votre vision et vos attentes de l'intercommunalité ?

L'année 2016 a été une intense année de transition pour notre Ville qui a fait son entrée dans la nouvelle communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Face à cette réforme territoriale nationale, à laquelle Coignières ne pouvait juridiquement déroger, j'ai considéré qu'il était de mon devoir de défendre les intérêts de ma commune en étant un partenaire engagé, actif et volontaire au sein de ce regroupement. En lien étroit avec mes collègues Maires et élus, notre volonté est de construire un territoire harmonieux et solidaire, représentatif des attentes de nos concitoyens, avec, pour seul fil rouge, l'intérêt général.

La mutualisation des moyens et des équipements entre les communes est un

des leviers d'action de cette construction qui poursuit un double objectif : renforcer l'efficacité du service public au quotidien et réaliser des économies d'échelle.

Très concrètement, plusieurs domaines de compétences sont désormais transférés à Saint-Quentin-en-Yvelines : le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports urbains, la gestion des déchets, l'éclairage public, l'entretien de certaines voiries...

C'est ainsi qu'aujourd'hui, un projet de territoire se dessine, avec l'ambition d'offrir un cadre de vie toujours plus favorable et attractif pour tous les acteurs qui le composent : particuliers, entreprises, associations, partenaires sociaux... Pour autant, la commune reste, selon moi, l'échelon de proximité premier des habitants. **Et, bien naturellement, la gestion de notre commune demeure ma priorité.**

## Concrètement, depuis un an, quelles sont les premières décisions ayant un impact sur Coignières ?

Sur le plan financier, l'intercommunalité nous a permis de réaliser des économies notables. Tout d'abord, concernant le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), qui impose l'expropriation de deux entreprises proches du dépôt d'hydrocarbures, **nous réalisons l'économie de 1,3 million d'euros, correspondant à 10 % de notre budget de fonctionnement** ; c'est en effet Saint-Quentin-en-Yvelines qui prend en charge cette dépense.

Nous bénéficions, par ailleurs, d'un **Pacte Financier et Fiscal de 276 000 € par an**, qui sera destiné à financer partiellement des investissements sur la ville, tels que la

réhabilitation de l'école Marcel Pagnol et l'extension du cimetière. À cela s'ajoute également l'obtention d'un **Fonds de Concours dédié à l'art vivant, d'un montant de 40 000 €**, en faveur de notre Théâtre Alphonse Daudet.

En ville, la gestion de notre éclairage public est dorénavant assurée par Saint-Quentin-en-Yvelines, qui va rénover, par échelonnement, l'ensemble de notre parc composé de 1 182 luminaires en recourant systématiquement aux leds, dans le cadre d'un **Contrat de Performance Énergétique**.

## Quels sont les prochains challenges à venir ?

- **En matière d'urbanisme**, dans le cadre de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration, notre ambition est de développer de nouveaux secteurs d'habitat intergénérationnels, de revaloriser les entrées de ville, mais aussi les quartiers de la Gare et des Broderies en mixant le logement et le commerce, avec une requalification de la RN10. Avec, bien sûr, la volonté de préserver notre centre ancien et notre patrimoine. Des études sont actuellement menées en concertation avec les urbanistes de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui apportent leur expertise dans l'élaboration d'un plan à 20 ans. Notre ambition est de préparer l'avenir de notre ville, avec la réalisation d'opérations urbaines et environnementales de qualité, mais aussi de maintenir le cap d'une ville accueillante, agréable à vivre pour ses habitants actuels et futurs.

Proposer **une offre de transport plus étoffée est également une priorité** qui est menée avec Saint-Quentin-en-Yvelines. Une grande enquête a été initiée au mois d'octobre en direction de tous les habitants, pour recueillir leurs attentes, en vue d'apporter des réponses ciblées et adaptées, sur Coignières notamment. Mon équipe et moi-même sommes par ailleurs très attentifs aux projets qui se profilent, comme la construction de 1 800 logements sur le secteur Gare-Bécannes de La Verrière, à laquelle nous nous opposons fermement avec les Maires de Maurepas et Élancourt. Il en est de même pour

le projet d'installation de **l'aire de grand passage aux Essarts-le-Roi**, contre lequel nous avons voté plusieurs motions, relayées par des référendums et des pétitions. Là encore, **nous nous mobilisons pour faire entendre notre voix** et défendre les intérêts de notre commune.

- **En ce qui concerne le développement économique**, qui est une compétence dorénavant transférée à Saint-Quentin-en-Yvelines, Coignières reste en charge des opérations d'animations qu'elle organise régulièrement en partenariat avec les commerçants. Une stratégie commerciale communautaire est en cours de définition à l'échelle des 12 villes pour favoriser le bassin économique. En lien avec Saint-Quentin-en-Yvelines, des études sont menées pour optimiser le développement, la modernisation, et l'adaptation à l'e-commerce de nos zones commerciales, en tenant compte de l'offre concurrentielle des villes voisines.

Autre sujet d'actualité, **la construction d'un nouveau centre nautique à Maurepas**. Notre souhait est d'associer un intérêt communautaire à ce projet pour bénéficier de l'expertise et du soutien financier de Saint-Quentin-en-Yvelines, cet équipement étant destiné à un large public : particuliers, sportifs, associations et établissements scolaires.

D'autres compétences sont également en cours de définition et nous demeurons particulièrement attentifs et vigilants à leur pertinence au regard de l'intérêt des habitants.

## Quelles sont les valeurs que vous prônez en qualité de vice-président au sport ?

Je m'inscris totalement dans les valeurs universelles véhiculées par le sport, qui, au-delà de ses bienfaits à travers la pratique de loisir ou de compétition, reposent sur un esprit de partage, de volonté, mais aussi et surtout de respect et d'amitié. Ces dimensions humaines et sociétales contribuent indéniablement à la richesse

des relations et des échanges que nous tissons à travers les multiples rencontres et les temps forts sportifs qui sont organisés sur Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans ce domaine, je suis particulièrement fier de porter ces valeurs et de participer activement au rayonnement national et international des équipements, des projets et des manifestations de notre territoire. Le sport occupe en effet une place prépondérante à Saint-Quentin-en-Yvelines : à travers ses infrastructures, Vélodrome et Golf national notamment. À travers ses projets aussi, avec l'organisation en 2018 de la Ryder Cup, qui aura indéniablement des retombées touristiques, sportives et économiques, sans oublier notre candidature aux Jeux Olympiques de 2024. Par ailleurs, Saint-Quentin-en-Yvelines se veut le partenaire des quelque 350 associations sportives, qui se déploient sur les douze communes, à travers l'octroi de subventions, l'organisation de manifestations ou encore son soutien logistique.

Enfin, je ne saurais passer sous silence l'engagement de Dominique Cathelin, première adjointe, conseillère communautaire sur Saint-Quentin-en-Yvelines dans le domaine de la santé publique. La prévention, l'accès aux soins, l'accompagnement des publics les plus fragilisés, la création de maisons de santé sont autant de thématiques qu'elle promeut sur le territoire aux côtés de professionnels de la santé. Pour les élus, ces missions communautaires sont certes passionnantes, mais extrêmement prenantes, car elles nécessitent l'étude, la préparation et l'analyse en amont de nombreux dossiers, souvent stratégiques, qui sont discutés et argumentés un à un, car ils participent à la construction du territoire de demain.

Saint-Quentin-en-Yvelines constitue donc un enjeu de taille pour l'avenir de notre commune ; c'est la raison pour laquelle notre équipe municipale et l'ensemble des agents communaux sont pleinement investis dans cette nouvelle dynamique d'intercommunalité au service des habitants, et je les en remercie vivement. ■

# 14<sup>e</sup> Journée de Recrutement Plus de 100 contrats d'embauche signés

Voilà quatorze ans, la Ville lançait son offensive en faveur de l'emploi de ses concitoyens en organisant la "Journée de Recrutement". Jeudi 17 novembre, plus de 500 personnes ont rejoint les Salons Antoine de Saint-Exupéry pour rencontrer les 40 recruteurs présents. Un rendez-vous majeur qui a permis la signature de plus de 100 contrats d'embauche.

## Un rendez-vous privilégié d'échanges en direct

Avec plus de 150 offres d'emploi proposées chaque année par plusieurs dizaines de recruteurs locaux, la "Journée de Recrutement" constitue l'un des piliers du dispositif d'aide à l'embauche, instauré par la Municipalité en faveur de ses concitoyens à la recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle.

À l'instar des années précédentes, les candidats avaient l'opportunité de rencontrer et échanger en direct avec les recruteurs, issus des différents secteurs d'activités : commerce, services aux entreprises et aux particuliers, restauration, automobile, informatique, sécurité, transports, police et ministère de la Défense. En outre, en lien avec Pôle Emploi, des ateliers de préparation aux entretiens étaient proposés aux postulants pour les aider à valoriser leurs profil et compétences.

## La Ville, passerelle entre les recruteurs et les demandeurs d'emploi

Enfin, rappelons que dans le prolongement de cet événement, la Mairie se veut le trait d'union entre les entreprises qui recrutent et les personnes à la recherche d'un emploi.

À travers son service "Coignières Aide à l'Emploi", elle relaie au quotidien les offres d'emploi locales, mais aussi les CV des candidats sur son site [www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr).

Elle assure également l'accueil et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi ou en quête de reconversion, pour leur proposer un parcours personnalisé d'aide, de conseils et d'orientation, assortis d'outils ciblés (presse spécialisée, ordinateurs, imprimante pour lettres et CV, affranchissement postal des dossiers de candidature...).

**"Coignières Aide à l'Emploi"**  
est ouvert tous les jours de  
la semaine, à l'exception  
du vendredi :

lundi et mardi  
de 13h45 à 17h00

mercredi  
de 14h à 19h30

jeudi  
de 9h à 11h30  
et de 13h45 à 17h00

### Contact :

01 30 13 17 66

[emploi@coignieres.fr](mailto:emploi@coignieres.fr)

[www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr)

(Ville dynamique -->  
Emploi et formation)

Fiscalité 2016

# La Ville baisse ses impôts communaux

**Malgré le déclin persistant des aides de l'État en faveur des collectivités, l'équipe municipale a fait le choix de diminuer ses impôts communaux. Pour l'année 2016, la Ville a baissé sa taxe foncière communale de 25 % et a réduit la taxe d'habitation de 20,4 %. Focus.**

## Des mesures d'abattements communaux avantageuses

À l'instar de nombreuses collectivités, la Ville de Coignières doit faire face à un contexte budgétaire extrêmement contraint. Depuis 3 ans maintenant, la Ville a enregistré une **diminution de 515 000 euros de sa Dotation Globale de Fonctionnement**, attribuée par l'État.

En outre, consécutivement à son intégration imposée dans Saint-Quentin-en-Yvelines, une nouvelle taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM) est entrée en vigueur en direction des ménages et des entreprises, la gestion de ce service étant dorénavant assurée par l'agglomération.

Aussi, afin de neutraliser l'impact de cette nouvelle taxe sur le budget de ses concitoyens, la Municipalité a mis en place des mesures avantageuses d'abattements communaux, qui se concrétisent en 2016 par **une baisse de 25 % du taux communal de taxe foncière, et de 20,4 % du taux communal de taxe d'habitation.**

## Coignières : Un taux d'imposition parmi les plus faibles des Yvelines

Ce dispositif fiscal favorable est rendu possible grâce à la rigueur budgétaire que s'impose la collectivité, en veillant parallèlement à conforter la qualité de ses services offerts à tous les résidents. Les subventions accordées aux associations sont par ailleurs maintenues, destinées à soutenir le dynamisme de l'ensemble de ses partenaires locaux. Année après année, la Ville de Coignières s'illustre par un taux d'imposition communal qui demeure parmi les plus faibles du Département yvelinois : c'est une volonté à laquelle l'équipe municipale est très attachée.

## Le Département des Yvelines contraint d'augmenter sa taxe foncière

Seule ombre au tableau, la hausse sensible de la taxe foncière départementale de plus de 66 %, avec une majoration de 7,58 % à 12,58 % du taux de la taxe sur le foncier bâti.



Le Département des Yvelines impute notamment cette augmentation au désengagement de l'État, qui poursuit la baisse drastique de ses dotations de fonctionnement, assortie du renforcement des charges qui lui incombent.

Il est toutefois à noter que le département des Yvelines se positionne parmi les plus attractifs en termes de taxe foncière, avec un taux de 12,58 % contre 16,24 % en moyenne sur l'ensemble du territoire, le classant à la 8<sup>e</sup> place nationale.



## Collecte des déchets

# Après les sacs, bientôt les bacs

**Consécutivement au transfert de compétence des déchets ménagers de l'ensemble des communes du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), des changements vont intervenir très prochainement dans les modalités de collecte des déchets ménagers et recyclables. Très concrètement, des bacs de couleur à roulettes vont remplacer les traditionnels sacs blancs et jaunes. Explications.**

**Exit les sacs, place aux bacs ! Dès le premier semestre 2017, tous les particuliers seront équipés de bacs à roulettes pour la collecte de leurs déchets.**

### **Des bacs de collecte gris et jaunes arrivent sur la ville**

Chaque foyer, résidant en maison ou en pavillon, sera doté de deux bacs :

- Un bac à couvercle gris, destiné à

recevoir les ordures ménagères,

- Un bac à couvercle jaune pour contenir les déchets recyclables : bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes de conserve, canettes, aérosols et bidons, boîtes et suremballages en carton, mais aussi papier, journaux, revues et magazines. Ces bacs viendront simplifier la collecte en se substituant aux sacs de collecte blancs et jaunes, d'usage aujourd'hui, qui ne seront plus distribués.

Dans les immeubles, des bacs collectifs pour les déchets ménagers et recyclables étaient déjà installés dans les halls d'accueil pour recevoir les sacs poubelle. Là encore, les sacs blancs et jaunes ne seront plus fournis aux résidents en appartement. Pour l'ensemble des ménages, en maison et immeuble, les jours de collecte resteront inchangés. Le ramassage des encombrants, tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois, sera également maintenu sur la Ville.

## Une enquête à domicile pour évaluer les besoins

Afin d'évaluer le volume nécessaire des bacs propres à chaque foyer (selon le nombre de personnes le composant), une enquête en porte-à-porte sera réalisée en début d'année 2017 par le prestataire en charge de la fourniture des bacs.

La date précise de cette enquête sera ultérieurement communiquée à tous les résidents.

Ce nouveau mode de collecte sera mis en place sur la ville au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

D'ici là, la collecte continue de s'effectuer dans les sacs blancs et jaunes.

## Papier, verre, déchets verts et DMS : De nouveaux gestes

Autres changements : Les colonnes d'apport volontaire de papier vont disparaître progressivement sur la ville en début d'année 2017.

De même, les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) ne seront plus collectés sur le parking du centre commercial "Le Village", le 3<sup>e</sup> samedi bimestriel. Ce sont les déchetteries de Saint-Quentin-en-Yvelines qui se chargeront de les réceptionner directement, dès le mois de janvier.

La collecte des déchets verts dans les quartiers pavillonnaires (de mi-mars à mi-novembre) continuera à s'effectuer dans les sacs papier à déposer devant le domicile, chaque mardi. Sans



changement, la collecte du verre reste maintenue en apport volontaire sur les colonnes installées sur la commune.

## Les déchetteries en mode hiver

Pour bénéficier de l'accès gratuit 7 jours sur 7 aux déchetteries de Maurepas et Élancourt, les particuliers et artisans-commerçants sont invités à faire une demande de badge auprès du service de gestion des déchets de Saint-Quentin-en-Yvelines. Celui-ci sera obligatoire pour accéder aux déchetteries dès le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Cette demande s'effectue sur le site de SQY : [www.saint-quentin-en-yvelines.fr/L'agglo à votre service / Gestion des déchets](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/L'agglo%20a%20votre%20service/Gestion%20des%20dechets). Un imprimé est à remplir, assorti d'une copie de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile du demandeur, ou extrait de registre du commerce, à retourner par email à [dechets@sqy.fr](mailto:dechets@sqy.fr). Cette démarche peut également s'effectuer par courrier.

Un mail ou un appel vous informant de la mise à disposition de votre badge à la déchetterie vous sera adressé.

Dès le mois de janvier, les Coigniériens pourront accéder à l'ensemble des 7 déchetteries, réparties sur le territoire intercommunal.

Enfin, il est à noter que le changement de saison a engendré une modification des horaires d'ouverture des déchetteries, consultables sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines. ■

### Renseignements complémentaires :

0 800 078 780

Service & appel gratuits

[dechets@sqy.fr](mailto:dechets@sqy.fr)

# COLLECTE DE SAPINS

Après les fêtes de fin d'année, un ramassage des sapins de Noël sera organisé par Saint-Quentin-en-Yvelines le mardi 10 Janvier 2017 devant le domicile des particuliers.

# Illuminations de Noël Led's go !

**La chasse aux kilos... watt est déclarée ! Depuis de nombreuses années, les illuminations dans les rues de Coignières ont subi un régime drastique pour perdre de précieux kilowattheures. Les éclairages basse consommation sont privilégiés : Place aux leds pour contribuer à la féerie de Noël.**

## La Ville en habit de fête

La magie de Noël va de nouveau opérer à l'approche des fêtes de fin d'année.

Les services techniques municipaux rivalisent d'imagination et de créativité, chaque année, pour parer la Ville de lumières et de décors scintillants.

Dans les ateliers, les agents ont ressorti les 110 motifs en aluminium qui seront répartis sur la ville, décorés au gré de plusieurs kilomètres de fils leds lumineux.

Des guirlandes multicolores viennent parer les rues, des sapins garnis de boules de couleurs sont disposés dans tous les lieux, écoles et bâtiments publics de la ville. Les arbres et sapins implantés sur les parkings de la Gare et des Salons Antoine-de-Saint-Exupéry, l'école Bouvet et la résidence des Acacias sont habillés de lumière, tandis que l'église est ornée d'un rideau blanc scintillant. Le Carrefour des Fontaines se voit agrémenté cette année de deux grands chapiteaux lumineux, hauts de 5 mètres, qui déploient leur éclat dans chacun des deux bassins... Le décor enchanteur est planté.

En coulisse, les agents des services techniques oeuvrent de concert pour imaginer, concevoir, peindre, souder, décorer, mais aussi rénover et réparer toutes les créations, réalisées en interne.

Le début des préparatifs est lancé dès le mois d'octobre, occupant une personne à temps complet et la pose des installations sur la ville se déroule en équipe tout au long du mois de novembre.

Coignières offre alors un nouveau visage, féérique et chaleureux, qui rayonnera de jour comme de nuit, du 1<sup>er</sup> décembre à la mi-janvier, pour le plus grand plaisir des résidents et visiteurs.

## Un concours de décorations ouvert à tous

Afin de contribuer à l'illumination de la Ville, les résidents sont, eux aussi, invités à décorer et faire briller leurs maisons, terrasses et balcons, dans le cadre du Concours de Décorations de Noël, organisé par la Municipalité.

Des dîners au restaurant et bouteilles de champagne récompenseront les plus jolies réalisations, qui contribuent à embellir la commune et créer un environnement festif.

Loisirs et sorties

# Vos prochains rendez-vous...

## Spectacles, concerts, manifestations... Voici le meilleur des événements à ne pas manquer !

### Mardi 10 Janvier - 20h45

Applaudissez Catherine Jacob, à l'affiche dans "Madame", une pièce pleine d'humour, à voir absolument !

[www.theatrealphonsedaudet.fr](http://www.theatrealphonsedaudet.fr) - 01 30 62 36 00 – Entrée : 21 € (tarif normal), 18 € (tarif réduit), 10 € (-18 ans)

### Mardi 24 janvier - 20h45

Venez vibrer sous les décibels du quintet de jazz qui rend hommage à Sidney Bechet, en la personne même de son fils, le batteur Daniel Sidney Bechet, accompagné du saxophoniste de renommée internationale, Olivier Franc.

[www.theatrealphonsedaudet.fr](http://www.theatrealphonsedaudet.fr) - 01 30 62 36 00 – Entrée : 21 € (tarif normal), 18 € (tarif réduit), 10 € (-18 ans)

### Jeudi 26 Janvier - De 15h00 à 18h30

Venez évoluer sur le dancefloor des Salons Antoine de Saint-Exupéry, lors du prochain après-midi dansant, animé par un orchestre professionnel. Valse, tango, rock, slow, salsa, mambo, twist ou flamenco : tous les styles musicaux sont proposés.

**Entrée : 15 €, incluant une boisson chaude ou fraîche**

### Samedi 28 janvier - 17h00

Réservez vos places en famille et avec les enfants, dès 6 ans, pour partir à la découverte du monde étrange et fantastique de Jules Verne, empli de fonds marins, cratères de lune, fusées et autres monstres merveilleux...

[www.theatrealphonsedaudet.fr](http://www.theatrealphonsedaudet.fr) - 01 30 62 36 00 - Tarif unique : 6 €

### Dimanche 14 février - 17h00

Rejoignez l'Église Saint-Germain pour assister au trio de violoncelles et orgue, qui proposera un répertoire éclectique, allant de Antonio Vivaldi au compositeur contemporain Anthony Girard, en passant par Julius Klengel. Entrée libre.

<http://orgue.coignieres.free.fr>



# Travaux Les réalisations et projets à venir

**Destinés à améliorer le cadre de vie des résidents et renforcer la sécurité, des travaux et aménagements sont régulièrement menés sur le territoire communal et dans les bâtiments et lieux publics.**

## **Le parking du centre commercial "Le Village", rénové et agrandi**

Le parking attenant au centre commercial "Le Village", situé entre la rue de Neauphle-le-Château et la rue des Marchands, dont la Ville est propriétaire, a été entièrement réaménagé. La rénovation comprend :

- Le passage de 39 places effectives à 51 places de stationnement (dont 2 places accessibles aux porteurs de la carte européenne de stationnement) ;
- Le renouvellement de la couche de roulement et le nivellement de celle-ci

afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales ;

- La réalisation d'aménagements paysagers dans les zones d'espaces verts, avec la plantation d'arbres et d'arbustes par les jardiniers municipaux ;
- L'amélioration de l'éclairage du parking par des luminaires leds peu consommateurs d'énergie ;
- La création de noues paysagères permettant de récolter les eaux de ruissellement dans un cadre végétal et la reprise du réseau d'assainissement ; les eaux pluviales ainsi filtrées naturellement



rejoignent ensuite le bassin du Val Favry, puis l'Yvette via le ru du Pommeret ;

- L'ouverture visuelle du parking vers la rue de Neauphle-le-Château.

Les travaux d'un montant total de 220 000 € sont financés par la Commune, avec une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 45 000 €.

## **Mise en conformité de voirie et création d'une aire de covoiturage**

La Ville poursuit son programme de mise aux normes de la voirie pour les personnes à mobilité réduite (PMR), avec une reprise des traversées piétons sur plusieurs axes :



le Carrefour RN10 / Rue de la Mairie, l'avenue de la Gare et la rue de Maison Rouge. Afin de favoriser la mutualisation des transports en voiture, une aire de covoiturage vient d'être créée en rive du parking de la Gare ; un marquage et une signalétique spécifique ont été réalisés au sol pour accueillir 6 véhicules.

## La RPA s'offre une nouvelle jeunesse

La Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs" fait peau neuve, avec le ravalement de ses façades, intégrant la pose d'une isolation thermique extérieure (ITE), la réfection de sa toiture terrasse, avec la rénovation de son étanchéité et l'optimisation de son isolation thermique. Un traitement a par ailleurs été appliqué sur les fissures et fers à béton apparents. La réfection des balcons et le remplacement de l'ancien ascenseur achèveront cette remise en beauté, en début d'année 2017.



## On rénove, on plante et on éclaire durablement

L'aire de jeux de la cour maternelle fait l'objet de toutes les attentions : Les services municipaux ont procédé à la réfection de tous les jeux et ont disposé un gazon synthétique au sol pour renforcer le confort des petits écoliers au quotidien.

La plantation d'une haie variée, destinée à enrichir la biodiversité de cet espace, est venue compléter cette rénovation.

Sur l'ensemble du territoire communal, l'équipe des jardiniers municipaux poursuit son attachement à valoriser la plantation de massifs durables, qui permettent la réalisation d'économies notables, en

pérennisant au fil des saisons la floraison de plantes vivaces, variées et originales.

Dans le même esprit, la Municipalité privilégie le recours systématique à l'usage des luminaires leds sur la commune. Cet éclairage public, plus performant et économique, sera ainsi appliqué à tous les lampadaires à iodure de sodium actuellement implantés sur la RN10, dans sa partie centrale en traversée de ville.

Enfin, Coignières innove en matière de transition énergétique avec la signature d'un Contrat de Performance Energétique (CPE) avec le prestataire Eiffage, qui assure la gestion de l'éclairage public sur la ville. Un renouvellement de l'ensemble du parc, comprenant 1182 points lumineux, est planifié avec le recours systématique aux leds, en lien avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, dorénavant en charge de cette compétence.

## Cure de jouvence pour le Gymnase et la Salle des Mariages

En mairie, la Salle des Mariages va bénéficier d'une nouvelle décoration, plus contemporaine, qui valorisera les cérémonies officielles organisées à l'attention des futurs mariés et de leurs invités. Quant aux sportifs, ils apprécieront sans aucun doute la prochaine réhabilitation du Gymnase du Moulin à Vent.

Ces deux chantiers seront lancés au printemps 2017.

## La fibre optique arrive en Ville

Annoncée dans les précédents numéros, la fibre optique a fait son entrée sur le territoire communal pour offrir aux résidents et entrepreneurs/commerçants un réseau très haut débit. L'opérateur Orange est en



charge de ce déploiement, qui s'est opéré dans les secteurs d'habitat suivants : Pont de Chevreuse - Avenue Marcel Dassault - Rues de Maison Blanche, des Marais, du Four à Chaux, des Louveries, des Erables et des Bosquets.

Côté zones commerciales, le très haut débit couvre dorénavant plusieurs secteurs : Avenue de la Gare - Voie latérale sud - Rues du Pont d'Aulneau et Pont des Landes - Rues de la Pommeraie, des Broderies et des Osiers.

Une seconde tranche de déploiement sur le secteur du Village est en cours d'étude par l'opérateur, pour une mise en place qui serait effective en 2017.

*Infos et renseignements complémentaires sur <http://interetfibre.orange.fr>*

## Déploiement des compteurs nouvelle génération

Les nouveaux compteurs électriques Linky d'Enedis (anciennement ERDF) vont progressivement être installés sur le territoire communal, en remplacement de l'ancienne génération.

Le dispositif permet de mesurer la consommation en temps réel et d'envoyer les données sans l'intervention physique d'un technicien. Lors de l'installation, aucun frais de pose ni de compteur ne sera facturé aux clients.

*Pour toute information, les résidents peuvent contacter ce numéro :*

**0 800 054 659** Service & appel gratuits

## Doublement des voies du pont Guy Schuler

En limite de ville, le doublement des voies du pont Guy Schuler, situé à Maurepas, va être opéré. Ce chantier prévoit l'intégration de deux voies de Transport Collectif en Site Propre (TCSP), avec des couloirs réservés aux bus.

Deux pistes cyclables seront aménagées et les trottoirs et passages piétons améliorés. Les premiers coups de pioche sont attendus en début d'année 2017, pour une durée de 18 mois. Il est à noter que les conditions de circulation sur la RN10 seront en conséquence modifiées, notamment la nuit, avec la fermeture d'une voie. ■

*Le jour de la rentrée, le Maire et les élus se sont rendus dans les classes maternelles, élémentaires et au collège pour saluer les enseignants et leurs élèves.*

Éducation

# Des effectifs scolaires en légère hausse

**Cette année, 547 écoliers et 400 collégiens sont recensés dans les trois établissements scolaires de la Ville.**

L'éducation, secteur prioritaire de la ville s'il en est, se traduit par une attention toute particulière portée à l'accueil des enfants, en termes d'activités scolaires et périscolaires. En effet, dans la continuité de l'indispensable transmission des savoirs, la mise en place de projets pédagogiques permet aux élèves de développer leurs compétences et leur potentiel.

Ils se traduisent par la mise en place d'un parcours éducatif harmonieux

qui intègre notamment un système de garderie le matin et le soir et des études surveillées en fin de journée, un temps de restauration avec des menus diversifiés élaborés en lien avec une diététicienne, une initiation à la natation et à l'équitation, un séjour aux sports d'hiver, une école des sports ouverte aux 3-11 ans, des sorties au théâtre ou encore des activités sportives régulières en lien avec les clubs de la Ville. Enfin, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les TAP (Temps d'Activités

Scolaires), sont désormais bien intégrés dans le planning hebdomadaire des écoliers, à titre facultatif et à raison de 3 heures par semaine.

Et c'est avec un bel enthousiasme que ces derniers s'adonnent aux activités culturelles, artistiques, sportives et ludiques qui sont proposées au sein des différentes structures municipales, favorisant l'imagination, la créativité et la socialisation des enfants. ■

## Ça va farter !

Tous les écoliers des classes de CM1 des groupes scolaires Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol prendront la direction de la station Saint-Michel-de-Chaillo pour un séjour à la neige, du 16 janvier au 1<sup>er</sup> février 2017. À l'instar des années précédentes, les parents pourront suivre les exploits des jeunes skieurs au quotidien, grâce au lien interactif qui sera mis en ligne sur le site de la ville, [www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr).

Pour rappel, la Mairie met à la disposition des enfants le prêt de vêtements et accessoires de sports d'hiver : anoraks, pantalons, combinaisons, gants, bonnets et chaussures. ■



## Joyeux Noël !

Parce que Noël demeure un temps précieux pour chaque enfant, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a offert un **bon d'achat d'une valeur de 40 € à chaque enfant jusque 12 ans**, à valoir sur le cadeau de son choix, sur critères de ressources financières. ■

## Avec les compliments de la Ville !

Toutes nos félicitations aux 13 collégiens et 6 bacheliers diplômés, titulaires d'une mention "très bien" et "bien", promotion 2016.

De brillants résultats que la Ville encourage et félicite chaque année.

C'est ainsi que les jeunes lauréats ont été conviés par le Maire à la cérémonie de récompenses, organisée à la Maison de Voisinage le 26 novembre, pour se voir remettre des bons d'achat, **respectivement de 100 et 50 euros pour les brevets et 200 et 150 euros pour les bacs, assortis d'une clé USB...** mais aussi des applaudissements du public !



### Catégorie Brevet des Collèges, mention bien :

Arun Ballgobin - Lisa Carugno - Yasmine El Ouarrari - Antoine Petauton - Lolitas Sacristan - Latifa Zarragane

### Catégorie Brevet des Collèges, mention très bien :

Myriam Ait Haddad - Antonin Doublet - Wahiba Khalifi - Corentin Le Dro - Léa Menguy - Eva Momencau - Thomas Seguin

### Catégorie Baccalauréat, mention bien :

Amandine Allouard - Coralie Chambeux - Thioro Diouf - Guiliane Le Roux - Andréa Morais

### Catégorie Baccalauréat, mention très bien :

Camille Hubert ■



## C'est le nombre d'ouvrages mis à disposition du public à la Bibliothèque de Coignières.

Romans, récits, littérature classique, biographies, encyclopédies, contes, BD, DVD : Il y en a pour tous les goûts et tous les âges, avec un accès internet pour les recherches documentaires. La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 15h00 à 18h00 et samedis de 10h00 à 12h00, vacances scolaires incluses (hors jours fériés), pour une consultation sur place ou un prêt à domicile. L'inscription annuelle s'élève à 9 €, valable pour l'ensemble des membres d'une même famille.

Le prêt des ouvrages, pour une durée de 3 semaines maximum, est gratuit pour les jeunes (sauf BD à 0,30 € et DVD à 1,50 €) et de 0,30 € par livre pour les adultes. N'hésitez pas à venir découvrir ce fonds documentaire souvent méconnu, ses richesses, ses nouveautés et ses derniers coups de cœur !

### Bibliothèque Pour Tous

Maison de Voisinage - 30 rue de Neauphle-le-Château  
01 30 51 19 25 - [cbpt.coignieres@gmail.com](mailto:cbpt.coignieres@gmail.com)  
<http://cbptyvelines-essonne.nuxit.net/coignieres.html>

# Agir pour le bien-vivre des aînés

## Un axe prioritaire

L'espérance de vie a augmenté de vingt ans en un demi-siècle. À Coignières, les aînés représentent ainsi plus de 20 % de la population. Pour faire face à cet allongement de la durée de vie et ce nouvel équilibre des âges, la Ville de Coignières a instauré collectivement des services et des infrastructures favorables à un vieillissement actif, à travers une approche multisectorielle. Son action se décline ainsi dans les domaines du logement et de l'accessibilité, de la solidarité et de la santé, de l'offre culturelle et des loisirs, qui sont autant d'axes privilégiés au service du mieux-être des aînés.



L'allongement de la durée de vie et la représentation croissante des seniors impliquent un nouvel équilibre des âges et une reconfiguration des besoins sociaux. Afin d'accompagner et anticiper cette mutation, la ville de Coignières a, de tout temps, développé une politique publique multiforme visant à contribuer au bien-être et à l'épanouissement des seniors en valorisant le lien social, la transmission et la solidarité. La Municipalité entend poursuivre son implication en renforçant

ses infrastructures et ses services, et en impulsant de nouveaux projets à leur intention.

À Coignières, l'action en faveur des doyens se décline en deux axes majeurs.

### Favoriser le bien-vivre des aînés et renforcer leur place dans la cité

**Afin d'endiguer et rompre la solitude, mais aussi renforcer les liens sociaux**

**sur le territoire communal, la Ville a instauré un large programme de rencontres, animations et sorties conviviales.**

#### > Le Banquet des Retraités

Chaque année au mois d'octobre, les retraités sont conviés autour d'un déjeuner gastronomique, avec orchestre et animations dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. Plus de 250 Coigniériens participent à ce rendez-vous de partage.

### > Sortie et bon d'achat de Noël

La magie de Noël opère à tout âge... À Coignières, tous les retraités sont conviés à une sortie culturelle, ludique ou de découverte dans la capitale ou en région parisienne, couplée à un déjeuner gastronomique au restaurant.

Cette année, le dépaysement était de mise, avec une immersion dans l'univers de la piraterie du 18<sup>e</sup> siècle, au "Repère des Pirates" dans le Val-de-Marne.

Et ce n'est pas tout : Festivités obligent, cette sortie est invariablement couplée à la remise d'un bon d'achat de Noël offert à chaque retraité, d'une valeur de 23 €, à valoir chez les commerçants partenaires en ville.

### > La "Semaine Bleue" pour partager, écouter, rencontrer

Ce nouveau temps fort, dédié aux seniors, a été initié sur Coignières il y a deux ans. Son objectif : proposer des thématiques culturelles, pédagogiques, de santé et de prévention, en lien avec le bien-vieillir.

C'est ainsi que du 10 au 13 octobre derniers, un programme éclectique était proposé, avec un grand loto à la Maison de Voisinage, une conférence sur les combattants alliés de 1918 ou encore un thé dansant dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

Dans le cadre du rattachement de la ville à Saint-Quentin-en-Yvelines, un partenariat avec les communes de Maurepas et Élancourt sera progressivement étendu pour proposer une programmation commune étoffée et élargie, en partenariat avec les acteurs locaux.

### > Excursion culturelle printanière

Un séjour est offert à tous les retraités par la Municipalité, à la découverte d'une ville, d'une région française ou frontalière, telles que récemment la Hollande et la Belgique. Au printemps 2017, les retraités poseront leurs bagages en Baie de Somme, pour apprécier la beauté de ce site naturel.



### > Les après-midis dansants avec orchestre

Organisés chaque dernier jeudi du mois de 15h00 à 18h30 dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, les après-midis dansants se veulent une agréable parenthèse musicale et de détente pour les danseuses et danseurs de tous niveaux.

Initiés il y a 12 ans maintenant, leur succès ne faiblit pas avec la participation de plus de 250 personnes venues de toutes les Yvelines.

### > Évasion et dépaysement pour les cinquantenaires

C'était il y a deux décennies : La Ville innovait en proposant aux Coigniériens de +50 ans de s'évader à l'occasion d'un circuit touristique de 8 jours à l'étranger, à un tarif négocié par la ville. C'est ainsi que plusieurs centaines de retraités sont partis à la découverte d'horizons aussi variés qu'hétéroclites : Chine, Irlande, Vietnam, Laponie, Argentine, Grèce, Norvège, Martinique, Italie, Portugal, Autriche, Sri Lanka, Russie, Maroc, Hongrie, Cuba... En mai 2017, ils s'envoleront à la découverte des grands lacs italiens -lacs Majeur, de Côme et d'Orta-, mais aussi des chefs-d'œuvre vénitiens, avec une escale sur les Îles Borromées. Succès oblige, deux sessions sont organisées pour répondre à l'afflux des inscriptions.

### > Une vie associative et culturelle diversifiée

À travers l'octroi de subventions et la mise à disposition de ses infrastructures, la Municipalité se veut le partenaire de tous les acteurs associatifs, sportifs, culturels et caritatifs. Ces derniers contribuent en effet à proposer de multiples activités et rencontres sur la ville, véritable levier social pour les aînés : gymnastique et gym douce santé, qi gong et yoga, marche loisir et nordique, couture, jeux de société, sorties-découvertes en Île-de-France, ateliers informatique et photos...

La Ville accompagne également les actions de bénévolat qui sont menées par de nombreux retraités sur leur temps personnel, en matière de soutien scolaire et d'alphabétisation notamment.

Enfin, depuis maintenant 20 ans, la Ville initie une saison culturelle variée au sein du Théâtre Alphonse Daudet, à travers des spectacles tout public, mais également jeune public. Ces deux programmations ont une double vocation : proposer un divertissement éclectique aux seniors, qui disposent de temps pour sortir, mais aussi leur permettre, en qualité de grands-parents, d'éveiller et sensibiliser leurs petits-enfants à la découverte du spectacle vivant, les mercredis et samedis après-midis.

### > Kermesse et barbecue à la Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs"

Expo-vente animée par les résidents, stands de produits artisanaux et grande tombola : voilà le concept de la kermesse annuelle proposée chaque automne à la Résidence "Les Moissonneurs".



Cette animation s'est déroulée le dimanche 6 novembre de 10h00 à 18h00 avec une petite nouveauté : La RPA a joué la carte de l'exotisme en remplaçant sa traditionnelle choucroute par un déjeuner couscous, préparé et cuisiné sur place au chaudron. Les bénéficiaires de cette opération permettent de financer des sorties et animations pour les résidents.

Et la RPA ne s'arrête pas là, puisqu'elle organise également un barbecue champêtre avec jeux et feu de la Saint-Jean, au mois de juin.

Ces deux rendez-vous contribuent à animer et favoriser les rencontres intergénérationnelles au sein de la structure.

## Répondre socialement au vieillissement de la population et lutter contre la précarité

**Pour être en phase avec les évolutions de la société, l'action de la Ville en faveur des aînés est appréhendée de manière globale, en prenant en considération l'aménagement urbain, l'accès à l'espace public, le logement, les transports, la sécurité et la santé.**

### > Une mobilité et des déplacements aidés

Destiné à faciliter la mobilité des personnes handicapées et âgées, un programme de mise en conformité des voiries et des espaces et bâtiments publics a été lancé sur la commune. Il intègre une densification des circulations douces, pour faciliter les déplacements à pied et à vélo, associée à un renforcement de l'offre de transports en commun sur le territoire communal, en lien avec l'agglomération de SQY notamment.

À noter également la mise à disposition d'un minibus communal qui facilite les déplacements sur la ville et les communes voisines, sur simple réservation téléphonique et à un faible coût (1,20 € aller/retour).

Enfin, sur le territoire, plusieurs aides sont apportées en direction des retraités non imposables : SQY permet de voyager gratuitement sur les lignes Sqybus grâce à son Pass local (contact : 01 39 44 79 45).

Au niveau départemental, les forfaits Améthyste délivrés sur Pass Navigo donnent gracieusement accès à tous les bus, métro, RER, Transiliens en Île-de-France pour les plus de 65 ans ([www.vianavigo.com](http://www.vianavigo.com)).

### > Un pôle de santé pluridisciplinaire

L'accueil, le service et les soins médicaux prodigués en direction d'une population



vieillissante, et donc plus fragile, ont été renforcés avec l'ouverture, il y a un an, du nouveau pôle de santé qui regroupe 15 médecins et auxiliaires de santé, dont un dentiste, en centre ville, sur quelque 520 m<sup>2</sup>. La Ville s'est également dotée de cinq défibrillateurs semi-automatiques installés sur les lieux publics, destinés à faire face à tout malaise cardiaque, dans l'attente des secours.

### > Une résidence rénovée et ouverte

la Ville est dotée d'une résidence qui dispose de 80 studios aménagés ouverts

à la location des personnes autonomes de plus de 60 ans.

Un service de restauration est proposé à l'heure du déjeuner, assorti d'animations, sorties et ateliers hebdomadaires.

La résidence bénéficie régulièrement de travaux de rénovation, dont récemment un ravalement de façade extérieure.

Côté nouveauté, la Municipalité souhaiterait investir le champ de l'intergénérationnel en permettant à de jeunes actifs de louer quelques-uns des studios actuellement libres au sein de la résidence.

Cette cohabitation entre personnes âgées et jeunes constituerait un enrichissement mutuel et un exemple de solidarité vivante. Une étude de faisabilité est actuellement menée dans ce sens.



### > De nouveaux logements en perspective

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, de nouveaux secteurs d'habitat sortiront de terre, à proximité de la Gare notamment et sur des terrains



Le nouveau chauffeur du minibus, entouré de l'élue et de la responsable des affaires sociales (de droite à gauche)

## Le saviez-vous ? Le minibus change de look en 2017 !

Dans un souci de réduction des frais de fonctionnement du minibus, la ville a opté pour un financement par la publicité, en partenariat avec plusieurs annonceurs. C'est donc un minibus à l'effigie de plusieurs enseignes qui circulera en ville dès le mois de janvier 2017, permettant un gain d'économies à hauteur de 26 000 € par an, tout en maintenant la qualité du service proposé. Pour les usagers, le périmètre de déplacement restera inchangé. En revanche, les réservations seront à effectuer directement auprès du CCAS au 01 34 61 45 75 selon un planning en cours de définition. Toutes les informations complémentaires seront communiquées ultérieurement. Pour rappel, ce minibus est également ouvert aux personnes à mobilité réduite, femmes enceintes et mamans qui se rendent aux centres de PMI de Maurepas et Élancourt avec leurs enfants.



disponibles. Il s'agira essentiellement de logements ouverts à tous les âges, étudiants, jeunes actifs en qualité de primo-accédants, mais aussi retraités, destinés à favoriser, une fois encore, le lien et la diversité intergénérationnels.

#### > Des opérations de sensibilisation

Des opérations de sensibilisation sont proposées sur la ville à tous les cinquantenaires et retraités pour les sensibiliser sur des thématiques liées à l'âge : conduite au volant, sécurité routière... Des intervenants professionnels viennent à leur rencontre pour les informer et actualiser leurs connaissances sous forme de quiz interactif, dans un esprit de convivialité.

#### > Une offre de services adaptés

A travers son CCAS, la ville subventionne de nombreux services d'aide et de soutien en direction des personnes âgées, tels que le dispositif de téléassistance, qui assure un contact permanent d'écoute et d'assistance avec un conseiller, jour et nuit.

Pour le confort de vie au quotidien, deux associations d'aide à domicile interviennent sur la Commune : l'ASSAD "Association de Soutien et de Services d'Aide à Domicile", et l'ADMR "Aide à Domicile en Milieu Rural". À noter également l'octroi départemental, sous conditions d'âge et de dépendance, d'une Aide Personnalisée d'Autonomie (APA).

Enfin, la Ville soutient les retraités les moins favorisés en leur attribuant des aides annuelles au chauffage et au transport, sous conditions de ressources. ■



## Le mot de l'élue en charge des Affaires Sociales

### Accompagner les aînés à chaque étape de leur vie

À Coignières, à l'instar des autres villes, les aînés occupent une place croissante dans la population. C'est une chance qu'il faut faire fructifier, mais c'est aussi un défi pour les élus, dont la mission est de favoriser les conditions sociales d'une vie agréable, pleine et entière dans la cité. C'est la raison pour laquelle, nous avons développé une politique gérontologique cohérente, avec une approche globale du vieillissement, pour répondre aux aspirations et aux besoins de nos doyens. Nos efforts portent ainsi autant sur les retraités en forme, que sur les personnes plus fragiles, en perte d'autonomie.

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) œuvre très concrètement dans ce sens, pour accompagner, dès la retraite, ces nouvelles étapes de vie. Un budget de 117 000 euros est consacré à ce poste de dépenses.**

À travers toutes ces actions et dispositifs ciblés et adaptés au service de nos aînés, notre volonté est de construire une ville du "bien vivre et du bien vieillir ensemble", qui porte haut les valeurs de la solidarité et offre à chacune et chacun, quel que soit son âge, les conditions de son épanouissement.

**Dominique Cathelin**

## Le CCAS : Un acteur essentiel à votre écoute

Outil clé dans la mise en œuvre de la politique sociale municipale, le CCAS, établissement public communal, instruit et anime l'action générale de prévention et de soutien social en lien avec les institutions publiques. Au quotidien, il reçoit les Coigniériens pour les informer, les écouter, les conseiller sur leurs démarches et assurer un accompagnement personnalisé dans le montage des dossiers (APA, services d'aides à domicile...).

### Contact :

**CCAS - Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs"  
13, allée du Moissonneur - 01 34 61 45 75 - social@coignieres.fr**

# jeunesse & compagnie

À Coignières, les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) facultatifs sont suivis par plus de 85 % des écoliers, tous niveaux confondus.

La municipalité a mis en place un projet éducatif territorial qui propose un parcours artistique, sportif et ludique adapté à chaque âge, à raison de trois heures hebdomadaires, au sein des différents équipements de la ville. Pour les enfants, ces temps d'éveil,

de découverte et de pratique leur permettent de prendre part à la vie culturelle de la cité, de s'initier à de nouvelles disciplines sportives, de favoriser leur socialisation et de construire leur personnalité.

Zoom en images sur les temps forts de ces rencontres avec les enfants des classes maternelles et préparatoires des écoles Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol.

## Les TAP en petites sections

Ateliers de création manuelle, animations et grands jeux collectifs, encadrés par l'équipe d'animateurs, les ATSEM et les intervenants professionnels : les enfants adorent !



Janna

Elle aime beaucoup les jeux que les animateurs nous proposent, dehors ou à l'intérieur, tous ensemble avec les copains et les copines !

Elle aime bien peindre et décorer les œufs pour la Chasse aux Œufs et on s'applique aussi à faire de belles décorations pour Noël, la fête des pères et des mères ; les animateurs nous aident et nous conseillent pour cela.



Louise



Alma aventure



Mathéo

Je préfère les activités sportives en groupe, le foot, le basket, mais aussi les grandes constructions que l'on réalise en Kapla, c'est comme un défi à chaque fois.



Rania et Raphaël

Lorsque l'on réalise des dessins, des colliers et des bracelets, on peut les ramener à la maison pour nos parents ; ils sont contents de voir nos créations.



Écouter de la musique et danser font aussi partie de nos moments préférés !

Shainez

Dessiner, réaliser des personnages, des fresques et des décors avec toutes sortes de matériaux, du carton, des perles, des plumes... : On imagine, on crée, un peu comme des artistes !

Zoé, Imène et Tom



Mathis

Nous fabriquons beaucoup d'objets comme des fusées, des cerfs-volants, des personnages de bandes dessinées ou de films. Au final, je trouve cela très réussi et je suis content qu'ils soient exposés au Centre de Loisirs ; c'est comme une fierté.



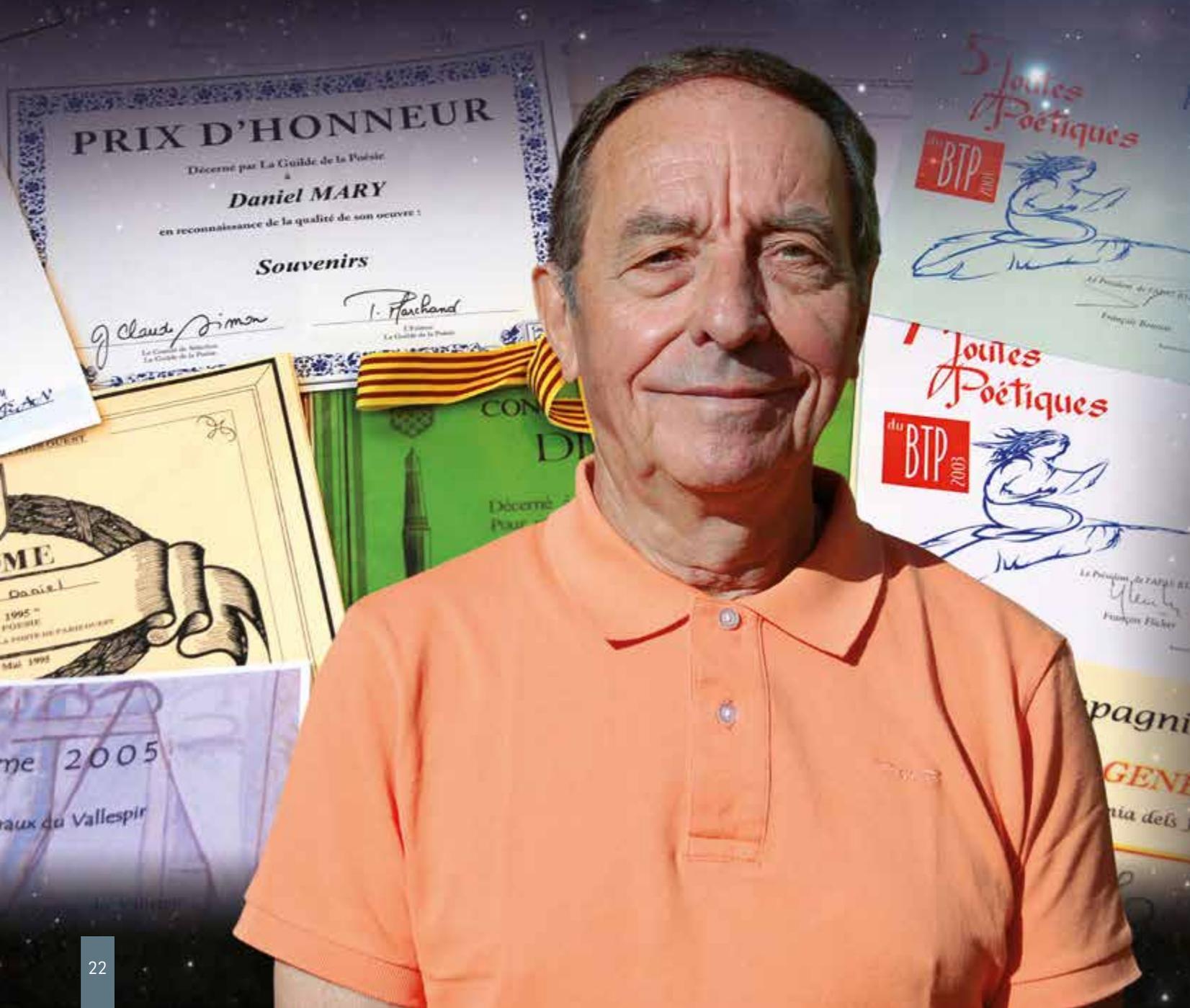
## Les TAP en chiffres

- ▶ 90 % des enfants de maternelle et 78 % des écoliers de classes élémentaires participent aux TAP, soit 452 petits Coigniériens.
- ▶ 13 animateurs - 7 ATSEM et 9 intervenants professionnels sont en charge de l'animation et de l'encadrement des TAP maternels et élémentaires.



Daniel Mary

# Un poète inspiré



## Il excelle dans le maniement des mots et des imaginaires. Vers, prose, acrostiche, sonnet ou métaphore... : La poésie rythme sa vie. Bienvenue dans l'univers de Daniel Mary, membre de la Société des Poètes Français depuis 11 années déjà.

Le goût de la poésie lui est venu très tôt, au collège, grâce à ses professeurs, qui lui ont transmis un réel amour des mots. L'écriture poétique devient alors pour Daniel Mary un moyen d'expression privilégié, qui lui permet d'entrer en résonance avec les thèmes universels qui font la trame de la nature humaine, en lien avec l'actualité, ou alors qui exaltent des sentiments, une émotion, une sensation.

### La Société des Poètes Français lui ouvre ses portes

Des poèmes, Daniel Mary en a écrit des centaines; il participe également à de nombreux concours, joutes et rencontres poétiques, dont il est systématiquement primé et distingué, depuis plus de deux décennies : Prix d'honneur de la Guilde de la Poésie, premiers prix de poésie libre, rimée et classique, Prix d'Honneur des Rencontres européennes de poésie... Un beau palmarès qui s'accumule, jusqu'au jour où un ami lui suggère de présenter sa candidature à la Société des Poètes Français. Fondé à Paris en 1902, ce prestigieux établissement regroupe tous les grands noms de la poésie et du monde des lettres : Paul Valéry, Jean Cocteau, Marie Noël, Maurice Carême ou encore Émile Ripert...

Mais attention : pour être membre de cette société, il faut être adoubé par une commission qui examine avec attention la présentation d'au moins vingt poèmes. Un passage obligé brillamment réussi pour Daniel Mary qui obtient alors le précieux sésame, lui permettant d'assister à tous les rendez-vous et événements des poètes sociétaires, mais aussi de publier régulièrement ses oeuvres dans la revue trimestrielle "L'Agora".

### Enchanter l'esprit et charmer l'oreille à travers le pouvoir des mots

Une véritable reconnaissance pour ce Coigniérien, aujourd'hui retraité, qui profite de tout son temps libre pour travailler ses textes sans modération.

## Le temps

*Le Temps bien malgré nous avec lui nous emmène  
Dans une ronde folle aux vagues tourbillons,  
Étrange cavalier en mal de cotillons,  
Aux bals de nos destins c'est toujours lui qui mène.*

*Il nous sourit parfois mais souvent nous malmène,  
Règle nos existences de pauvres papillons  
Qui s'écoulent au gré de nos vains carillons;  
À ses réalités sans cesse il nous ramène.*

*Il argente nos tempes et ride aussi nos fronts;  
Comptable impénitent c'est hélas le seul maître  
Qu'il nous faut supporter sans jamais le connaître.*

*Puis, nous ayant fait subir ses pires affronts  
Et tourné de nos vies jusqu'à l'ultime page,  
Il rompt le beau fil d'or reçu un jour en gage.*

Daniel Mary

**"Sur l'ordinateur ou sur le papier, quelque 20 poèmes sont actuellement en chantier",** se réjouit M. Mary, qui élargit dorénavant le champ de sa plume à la rédaction de courtes nouvelles. Chaque jour, à raison de plusieurs rimes ou lignes, il ajoute ainsi une pièce au puzzle, faisant évoluer ses créations, selon son inspiration.

**"Écrire des poèmes est une activité intense, dans la précision des mots sélectionnés, dans la recherche des rimes et du rythme qui est donné, mais c'est avant tout un plaisir et une satisfaction inégalés, pour séduire l'oreille et inviter le lecteur au voyage ou à la réflexion".**

Pour Daniel Mary, la poésie n'est pas seulement un acte d'écriture, mais avant tout un acte de vie. Selon lui, être poète, en quelque sorte, c'est restituer et faire partager un peu de beauté, de douceur et de rêve, à travers la puissance des mots et leur musicalité. ■



# A... comme Alphabétisation

L'AASTIC (Association d'Alphabétisation et de Soutien aux Familles des Travailleurs Immigrés de Coignières) est l'une des plus anciennes associations de Coignières. Créée en 1983 dans le but d'aider les familles de travailleurs étrangers à s'intégrer, elle recevait alors un public majoritairement constitué de femmes arrivées en France avec leurs enfants par le biais du regroupement familial. Aujourd'hui, l'association élargit le périmètre de ses activités et de ses adhérents.



## Adhésion

11 €/an - gratuit pour les mineurs

## Contact

Catherine Coqueblin

01 34 61 46 15 - c.coqueblin@gmail.com

## Un nouveau profil d'élèves

Plus de 30 ans après sa création, le profil des élèves a bien changé. Désormais, l'AASTIC accueille régulièrement des résidents du foyer ADEF, implanté sur la ville, quelques femmes et parfois des mineurs envoyés par le SAMU social.

Le nombre d'élèves est fluctuant et évolue tout au long de l'année. Actuellement, ils sont huit hommes et femmes à suivre les cours dispensés au local d'accueil situé sur l'avenue de Maurepas. Douze animateurs, tous bénévoles, se relayent auprès d'eux les lundi de 14h à 16h et jeudi de 14h à 16h et de 18h30 à 20h.

## Des cours personnalisés

Si, à l'époque, l'association proposait des cours de couture, de cuisine et même une garde d'enfants, aujourd'hui elle privilégie l'apprentissage du français, parlé et écrit. **"Certains adhérents ne sont jamais allés à l'école dans leur pays, alors que d'autres ont une formation d'ingénieur ou de journaliste"** explique Catherine Coqueblin, présidente de l'association. Alors les animateurs s'attachent à proposer un travail individualisé, adapté au niveau et aux attentes de chaque élève.

## La culture et le savoir-vivre s'invitent au programme

Ponctuellement, des conversations en groupe sur des thèmes variés du quotidien sont proposées pendant les cours. C'est alors l'occasion d'évoquer les habitudes culturelles et les règles de savoir-vivre françaises, parfois bien éloignées de celles des élèves. Et pour rendre cette découverte plus conviviale et pragmatique, l'AASTIC propose ponctuellement à ses adhérents une sortie au restaurant, au théâtre ou dans un lieu culturel, à l'instar du Château de Versailles ou encore de France Miniature.

Enfin, si l'AASTIC accueille aujourd'hui principalement des personnes immigrées, elle rappelle qu'elle est également ouverte à toutes celles et ceux qui ont manqué leur scolarité et qui rencontrent des difficultés à lire, parler, écrire ou compter, toutes nationalités confondues.



# Gym Douce Santé L'anti-gym, vous connaissez ?

**Installée depuis 2013 sur Coignières, l'association Gym Douce Santé propose des cours de gymnastique holistique. Une discipline encore peu connue, mais qui compte déjà de nombreux adeptes, hommes et femmes.**

## **La gymnastique holistique en quête d'une harmonie intérieure**

Axée sur le bien-être, cette nouvelle discipline venue d'Allemagne, permet une prise de conscience du corps dans son intégralité et aide à lutter contre le stress quotidien. Bien éloignée des exercices de gymnastique classique, la gymnastique holistique, également appelée anti-gym, s'inspire notamment des méthodes inventées par Françoise Mézières et Thérèse Bertherat dans les années 60 et 70, ainsi que d'autres méthodes de gymnastique douce comme le Pilates.

## **Rééquilibrer le corps**

Pour dispenser ses cours, l'association a fait appel à Elizabeth Bézille, kinésithérapeute de formation. Chacune de ses séances allie respiration, relaxation, étirements, assouplissements et musculation douce.

Tous les muscles du corps sont sollicités, et particulièrement les muscles profonds. Isabelle Montardier, présidente de l'association et pratiquante assidue, l'assure : **"Au fil des semaines, les tensions se délient, les muscles s'allongent et le corps retrouve un équilibre et une meilleure posture."**

## **Une pratique efficace au quotidien**

Passionnée par son métier et soucieuse du bien-être de ses élèves, Elizabeth Bézille propose des mouvements adaptés à l'état de chacun : **"Pour se libérer de leurs maux, les élèves doivent apprendre à se prendre personnellement en charge au quotidien"**.

Elle les invite donc à appliquer dans la vie de tous les jours, les conseils prodigués et gestes enseignés pendant ses cours, à commencer par le travail d'auto-grandissement qui consiste à

étirer les chaînes musculaires de la tête aux pieds. Enfin, selon Elizabeth Bézille, cette méthode se révèle tout particulièrement efficace pour les personnes souffrant de troubles musculosquelettiques (TMS).

Les cours durent 1h30 et se déroulent chaque vendredi de 9h20 à 11h00, dans la salle de danse de l'Espace Alphonse Daudet. Une discipline profitable et bénéfique pour tous, adultes et adolescents, à découvrir dès l'âge de 15 ans. ■

## **Tarif**

97 €/trimestre  
+ 14 € d'adhésion

## **Contact**

**Isabelle Montardier**  
06 83 39 57 79

[imontardier@numericable.fr](mailto:imontardier@numericable.fr)

## Les derniers événements en Ville

# Focus en images



### Plus belle ma Ville !

Encourager le geste citoyen en faveur de la protection de l'environnement est l'ambition de la **Journée de Nettoyage de la Nature**, qui s'est tenue pour la seconde édition le samedi 25 septembre. Un grand merci à tous les Coigniériens, qui, bravant la pluie, ont consacré un peu de leur temps et de leur énergie pour collecter les déchets qui défiguraient le paysage.

Au départ du GR11 et jusqu'au Val Favry, munis de gants et de sacs poubelle fournis par la Mairie, les participants -parents et enfants majoritairement-, ont rendu à ces deux sites leur beauté naturelle, les débarrassant des multiples débris jetés avec incivilité. Ce rendez-vous, appelé à être réitéré chaque saison sur d'autres secteurs de la ville, permet de sensibiliser le public, petits et grands, au respect, à la préservation du cadre de vie et plus largement à la citoyenneté, garant du bien vivre ensemble.

Enfin, est-il utile de rappeler que la propreté des rues, des espaces publics et naturels n'est pas l'apanage des seuls agents de la collectivité publique, mais avant tout un comportement responsable de chacune et de chacun au quotidien, qui contribue à maintenir une ville propre, saine et attrayante, pour le plus grand plaisir de tous.

### Double temps fort associatif

Records d'affluence, samedi 10 septembre, à l'occasion du **Forum des Associations**, qui innovait cette saison en accueillant le public dans la salle multisports du Gymnase du Moulin à Vent. Les visiteurs se sont déplacés nombreux pour s'inscrire ou réitérer leur adhésion au sein des clubs sportifs et des associations



culturelles, caritatives et de loisirs, qui proposent plus de 40 activités initiées et pratiquées au sein des équipements et des installations pluridisciplinaires de la commune. Le Maire et son équipe ont tenu à saluer et rendre hommage au dynamisme, à l'esprit d'initiative, à la créativité et à la générosité des bénévoles et responsables des associations qui s'investissent sur la ville pour fortifier le lien social et permettre à chacune et chacun de s'épanouir dans l'activité de son choix. La Municipalité a donc initié un nouveau rendez-vous de partage à l'attention de ces acteurs au service de la vie publique et citoyenne, en les conviant autour d'un **cocktail-dînatoire** dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, le samedi 19 novembre.





## Rendez-vous patriotique et civique

Plus de 100 Coigniériens se sont rassemblés devant le Monument aux Morts, ce 11 novembre, pour saluer la mémoire des combattants et soldats tombés pour défendre la Nation.

Le Maire Jean-Pierre Sevestre, qui présidait la cérémonie aux côtés du président de la section des Anciens Combattants, Roger Bernard, a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude : **“En ce jour, en hommage aux Françaises et Français, civils et militaires tombés lors des combats pour que notre Nation demeure (...), cette Nation qui nous protège, qui nous réunit et qui transcende nos différences, nous nous inclinons”**.

Et le premier magistrat d'achever son allocution en formulant un vœu : **“Prenons l'engagement, nous tous ensemble réunis, de participer à cet espoir en un monde meilleur, délivré des guerres et de la violence, en créant les conditions pour que chaque citoyen contribue au renouveau de notre monde en devenant un ambassadeur de la Paix”**.

## 1, 2 et 3 semaines de bonnes affaires

Cette année, l'opération commerciale **Coignières Atout Prix** a joué les prolongations avec 3 semaines de promotions et de petits prix dans plus de 100 magasins partenaires.

Mode, alimentation, auto-moto, sport, loisirs, resto, déco... : Les semaines commerciales se veulent avant tout un bon plan pour les consommateurs, qui profitent de remises de choix, mais aussi les commerçants qui boostent leur chiffres d'affaires.

Du 17 octobre au 6 novembre, cette opération, initiée par la Municipalité et l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique de Coignières (APDEC), mettait également en jeu 8 bons d'achat d'une valeur de 250 € à valoir auprès des enseignes participantes... qui ont fait 8 heureux gagnants !

## 58 distinctions, prix et récompenses

Belle promotion 2016 ! 15 médaillés du travail, 23 lauréats du concours des Maisons Fleuries et jardins familiaux, 19 jeunes diplômés méritants et un jeune sportif primé en équitation étaient conviés à la **cérémonie de récompenses annuelle** organisée par la Ville, ce 26 novembre.

L'occasion pour le premier magistrat et son équipe de saluer l'investissement professionnel, le talent botanique et le mérite scolaire des résidents toutes générations confondues. Bouquets de fleurs, bons d'achats, chèques cadeaux et clés USB ont récompensé les invités, réunis autour d'un verre de l'amitié.



l'art floral et végétal,



Le sport,



... et le travail ont été récompensés.



## Un arbre "remarquable" à Coignières

La Ville de Coignières est dotée d'un patrimoine arboricole varié et de qualité. En témoigne le superbe poirier qui se déploie majestueusement sur l'avenue des Pommiers. Il a rejoint cette année le cercle très prisé des 20 plus beaux arbres des Yvelines, au terme du concours lancé par l'Office National des Forêts en partenariat avec le magazine "Terre Sauvage". Au mois d'octobre, la gare Montparnasse à Paris accueillait une exposition organisée par la Région Île-de-France qui mettait en valeur plusieurs photos du fruitier coigniérien. Cet arbre, qui a pris racine il y a plus d'un siècle sur le sol communal et qui culmine aujourd'hui à plus de 17 mètres de haut, produit une variété de poires dite de "Saint-Martin". Sa rareté, alliée à la beauté de son port et de son houppier, méritait d'être saluée. ■

## Inscriptions sur les listes électorales

En 2017, les électeurs seront appelés aux urnes à l'occasion des scrutins présidentiels et législatifs. La clôture des inscriptions sur les listes électorales en Mairie est fixée au samedi 31 décembre, avec une permanence qui sera assurée de 10h à 12h. Aussi, pour pouvoir exercer leur devoir civique d'électeur, les nouveaux arrivants, mais également les résidents ayant déménagé sur la commune, sont invités à venir s'inscrire jusqu'à cette date ultime, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il est à noter qu'aucune démarche n'est nécessaire pour les jeunes filles et garçons majeurs au plus tard le 28 février prochain : l'inscription est automatique. Les nouvelles cartes d'électeurs seront adressées personnellement par courrier.

**Contact : Service des affaires générales - 01 30 13 17 88**  
**affaires.generales@coignieres.fr** ■

*Le Centre Médical  
accueille un dentiste!*

M<sup>me</sup> Andréea Ionita, Chirurgien-dentiste,  
reçoit pour des consultations au Pôle de santé  
pluridisciplinaire, situé rue de la Boissière.

**Du lundi au samedi matin,  
sur rendez-vous au 01 34 61 15 55**

## Nouveaux élus, nouvelles missions

Consécutivement au récent départ des deux élus majoritaire Catherine Ponsardin et d'opposition Patricia Montout-Bellonie, quelques changements sont intervenus au sein du conseil



Roger Bernard

municipal. Roger Bernard, conseiller municipal et correspondant Défense, a été nommé 7<sup>e</sup> adjoint en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement. Son poste



Nicole Laurent



Michel Barreau

devenu vacant est dorénavant pourvu par la conseillère municipale Nicole Laurent, au sein du groupe majoritaire. Enfin, le groupe d'opposition Coignières Pour Tous accueille un nouveau membre : Michel Barreau. La composition des nouvelles commissions est consultable sur le site de la ville : [www.coignieres.fr/Rubrique Ville atypique](http://www.coignieres.fr/Rubrique_Ville_atypique).

Vous pouvez également dialoguer avec le Maire et les adjoints en laissant un e-mail à la rubrique : *Ville atypique / Dialoguez avec les élus*. Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais. ■

## Carte d'identité : nouvelles modalités

De nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) viennent d'être instaurées dans les Yvelines, élu département pilote. L'objectif est de renforcer la sécurité de cette pièce d'identité, dont le format reste identique et la délivrance gratuite. Concrètement, dorénavant pour toute première demande et/ou renouvellement de carte (perte et vol inclus), les demandeurs sont invités à se rendre dans l'une des 34 communes yvelinoises équipées du dispositif de pré-empreintes, dont la liste est disponible sur le site de la



# Les décisions municipales majeures

## Conseil Municipal du 16 septembre

- Désignation de Dominique Cathelin, Gérard Michon, Brigitte Vallée, Simonne Menthon Marion Evrard, Andrine Vidou, Catherine Bedouelle et Marc Montardier, pour siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Communication du rapport annuel établi par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Courance (SIAC), relatif au prix et à la qualité du service de l'assainissement pour l'année 2015.
- Communication du rapport annuel établi par l'Agence Régionale de Santé ARS relatif à la qualité bactériologique et physicochimique de l'eau pour l'exercice 2015.
- Communication du rapport annuel établi par le délégataire SUEZ relatif au service de l'eau pour l'exercice 2015.
- Autorisation donnée au Maire, ou à son représentant, à signer une convention de groupement de commandes avec Saint-Quentin-en-Yvelines portant sur la fourniture de matériels informatiques et prestations associées - (délibération adoptée à l'unanimité). ■

## Conseil Municipal du 13 octobre

- Installation au sein du Conseil municipal, de Nicole Laurent en qualité de conseillère municipale.
- Désignation de Roger Bernard en tant que 7<sup>e</sup> adjoint au Maire, suite à la démission de Catherine Ponsardin.
- Décision de virer le crédit en dépense d'investissement, du compte 2151 "Installations, réseaux de voirie" au compte 10223 T.L.E. pour 77 700 euros afin de procéder au remboursement du solde de T.L.E. pour 77 663 euros, auprès de la DGFIP - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Demande d'intégration de la compétence "construction et gestion des équipements aquatiques" dans l'intérêt communautaire - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions). ■

## Conseil Municipal du 8 novembre

- Installation au sein du Conseil municipal, de Michel Barreau en qualité de conseiller municipal.
- Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Modification du tableau des commissions municipales et des organismes extérieurs - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 6 abstentions).

- Approbation du rapport de la CLETC (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges) du 28/09/2016 et des montants des attributions de compensation 2016/2017 - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Autorisation donnée au transfert automatique, à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2016, d'un agent de la commune à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans le cadre du transfert de la compétence P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 6 abstentions).
- Autorisation donnée à la création d'un poste de collaborateur de cabinet - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 6 voix contre).
- Approbation de la création d'un pacte financier et fiscal de solidarité 2017-2020 - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement par Saint-Quentin-en-Yvelines, d'un fonds de concours d'un montant de 40 114 € en 2016 au titre de sa participation aux dépenses de fonctionnement du Théâtre Alphonse Daudet - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Prise en considération des projets de mutation/valorisation du secteur Gare et des entrées de ville élargies nord-est et sud-ouest situés sur la commune de Coignières, afin qu'un sursis à statuer puisse être opposé à toute demande d'autorisation de travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de ces projets d'aménagement - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention relative à la mise en place et à la gestion du service commun des taxis sur l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines portant sur :
  - la création d'une nouvelle autorisation de stationnement (ADS) sur la commune de La Verrière, portant le nombre d'autorisations de stationnement de 6 à 7,
  - la définition d'un nouveau périmètre du service commun des Taxis de Saint-Quentin-en-Yvelines constitué des communes d'Élancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux, Maurepas, Coignières, Plaisir, Les Clayes-sous-Bois et Villepreux - (délibération adoptée à l'unanimité). ■



## Rétablissons quelques vérités...

Dans cette tribune, nous n'avons jusqu'à présent jamais répondu aux allégations de l'opposition. En effet, un respect mutuel dans le jeu politique a toujours été présent entre la majorité et le groupe d'opposition Coignièrès Pour Tous. M. Pailleux, qui a quitté la majorité et a créé, seul, son groupe d'opposition, dispose désormais d'une tribune d'expression. Toutefois, au regard des propos outranciers que M. Pailleux diffuse périodiquement, il nous apparaît nécessaire de rétablir quelques vérités.

### M. Pailleux : Un départ précipité

Lorsque Coignièrès s'est vu imposer son intégration dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), M. Pailleux, à l'époque Maire de Coignièrès, a fait le choix, face à cet enjeu de taille, de démissionner plutôt que de relever ce défi et défendre les intérêts

de notre commune. M. Sevestre a alors repris le flambeau laissé vacant à un moment déterminant : la mise en place de l'organisation de SQY. C'est en effet au tout début qu'il faut être présent et volontariste pour positionner Coignièrès au mieux de ses intérêts auprès des 11 autres villes. La stratégie de refus catégorique de M. Pailleux aurait eu des conséquences dramatiques : Coignièrès n'aurait pu défendre ses intérêts à un moment décisif, la condamnant à subir une gouvernance communautaire qui se serait organisée sans elle.

### SQY : Des dossiers complexes et stratégiques à traiter

Le projet de territoire de SQY se construit jour après jour, à travers des réunions, des débats et des décisions quasi quotidiens, où chacun des 11 Maires vient assisté de son directeur de cabinet. Pour défendre aux mieux ses intérêts, Coignièrès se doit de procéder à ce recrutement clé. Petit aparté : Selon M. Pailleux, Coignièrès n'aurait

jamais recruté de collaborateur de cabinet dans le passé. Rappelons tout de même que, pendant 7 ans, il a été assisté d'un chef de cabinet, alors qu'il n'y avait pas ces problématiques d'intercommunalité...

Ces vérités étant rétablies, nous souhaiterions finir sur un aspect plus constructif pour la vie quotidienne des résidents. Pour répondre aux attentes exprimées par nos concitoyens sur la Ville, M. Sevestre a décidé de renforcer la sécurité en créant une police municipale de proximité. Elle sera présente et active sur le terrain, au printemps 2017. Cette brigade viendra en renfort du système de vidéoprotection qui sera étendu sur notre commune.

Très sincèrement,

**Dominique Cathelin**  
Première Adjointe au Maire

### Intercommunalité : le Conseil d'Etat a tranché

Notre groupe aura bataillé jusqu'au bout, dans la lignée du vote que vous aviez émis lors de la consultation de décembre 2014, contre la décision de l'État de rattacher les communes de Coignièrès et Maurepas à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). En effet, nous n'aurions jamais dû être concernés par la loi MAPTAM, puisque le siège de la communauté de communes des Étangs, à laquelle nous appartenions, se situait aux Bréviaires, hors de l'aire urbaine de Paris. En contestant l'élection de nos deux représentants à SQY en décembre 2015 devant le Tribunal administratif, il nous semblait possible de faire invalider la décision prise par le préfet et de maintenir Coignièrès dans la Communauté de communes des Étangs. Le Tribunal administratif, puis le Conseil d'État, non sans hésitation, puisque ce dernier a repoussé à deux reprises l'audience

prévue et a été obligé de réunir deux chambres (la 8<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup>) pour la tenir, nous ont donné tort en rejetant notre requête et en refusant de transmettre au Conseil constitutionnel notre question prioritaire de constitutionnalité (QPC). Nous constatons que le jugement rendu par le Conseil d'État porte plus sur la forme que sur le fond. Il motive son refus de transmettre au Conseil constitutionnel notre QPC par le fait que nous ne l'avons pas "présentée par un mémoire distinct dans le délai d'appel". Il rejette notre requête parce qu'un lien direct entre les arrêtés préfectoraux fixant le nouveau périmètre de l'intercommunalité et l'arrêté du 16 décembre 2015 établissant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire ne serait pas établi. Enfin, il considère que l'on pouvait désigner nos représentants avant l'existence légale de la nouvelle intercommunalité, dans la mesure où "aucune disposition législative ou réglementaire,

ni aucun principe général du droit n'y fait obstacle". Les voies de recours étant pour nous épuisées, nous considérons que les intérêts de notre commune sont définitivement liés à ceux de SQY. Nous soutiendrons donc toutes les démarches qui viseront à défendre notre position en son sein et à établir une collaboration harmonieuse avec les autres communes. Nous participerons à l'élaboration du projet de territoire et nous porterons une conception intercommunale respectueuse des particularités de chacune de nos entités territoriales.

**Didier Fischer, Catherine Bedouelle,  
Alain Oger, Marc Montardier, Sophie Piffarely  
et Michel Barreau, conseillers municipaux  
du groupe d'opposition Coignièrès pour Tous**  
(coignieres.pourtous@free.fr, facebook.com/coignierespourtous, www.coignierespourtous.net).

### Groupe Coignièrès Démocratie et de Défense des Intérêts Communaux

En date du 27 septembre, J.P. Sevestre a déposé dans votre boîte aux lettres un message sur notre fiscalité 2016.

À le lire, il se félicite d'une baisse de nos impôts qui serait de 25% grâce à sa gestion rigoureuse ! Il convient de relativiser, car pour un pavillon moyen en 2015, la facture était de 733€, alors qu'en 2016 elle est de 692€, donc une baisse de 5,6%. C'est bien, mais il aurait pu avoir la délicatesse de préciser que ce n'est pas uniquement sa gestion, mais la miènerie qui lui vaut ce résultat. Mais ce serait trop lui demander par référence à son égo surdimensionné ! En effet, avant de me retirer, j'ai augmenté la fiscalité de 10% pour répondre à la diminution des dotations de l'ÉTAT. De plus (quel imbécile j'étais, étant donné les humiliations qu'il me fait subir), je souhaitais que ne pèse pas sur lui l'impopularité de cette mesure. Si je ne l'avais pas

fait, à budget comparable il aurait dû augmenter la fiscalité de 4,4% cette année.

Pour ne pas en arriver là, il aurait pu se battre avec la SQY, comme je l'avais fait avec la CCE en 2013, pour ne pas instaurer la TEOM (117€) que j'avais supprimé en 1986. Mais voilà J.P. Sevestre ne fait rien pour défendre nos intérêts.

Autre sujet : la gestion courante des affaires.

Je limiterai mon propos à la gestion du personnel. J'ai été maire 30 ans et je n'ai jamais poussé un agent municipal dehors, pas plus que je n'ai mis d'avertissements ou de blâmes, car je n'avais pas besoin de cela pour asseoir mon autorité. En 1 an, J.P. Sevestre s'est séparé de son DGS S. Pradines, et il a mis un blâme à un autre cadre en l'invitant à partir. C'est tout simplement inacceptable.

Par ailleurs, nous avons 3 ASVP, ce qui était parfaitement adapté, avec le réseau de caméras de surveillance mis en place, à une commune de

4 500 habitants, dans laquelle il n'y a quasiment aucune délinquance. Et bien, il embauche 3 agents supplémentaires qui pèseront sur nos budgets. Pire et scandaleux : il embauche un directeur de cabinet qui est un poste éminemment politique qui ne se justifie que pour un député ou un sénateur maire, voir pour des maires de communes de 30 000 habitants et plus.

En 30 ans, j'ai toujours refusé l'embauche d'un tel agent. Cela coûte cher, va à l'encontre de la réduction des agents des collectivités territoriales. C'est donc parfaitement inutile et de plus scandaleux. À quand la voiture de fonction et le chauffeur ?

**Henri Pailleux**

Maire honoraire de Coignièrès

Président du Groupe

Mail : hpailleux.coignieresgdemocratie@yahoo.com

Ville de Coignières



Le Maire  
et l'équipe municipale  
vous souhaitent  
de très belles fêtes  
de fin d'année !